
**Synthèse de l'évaluation périodique du
certificat en informatique de gestion (4108)**

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU CERTIFICAT EN INFORMATIQUE DE GESTION (4108)

1. LE PROGRAMME

Historique

En 1979, c'est avec le certificat en informatique de gestion que débute la formation dans le domaine de l'informatique au Centre d'Étude Universitaire dans l'Ouest Québécois¹. D'ailleurs, la création de ce programme misait fortement sur le développement urbain de l'Outaouais et sur la force du secteur tertiaire dans l'économie régionale. De plus, le plan triennal 1982-1983 indique l'importance de privilégier le développement de la "haute technologie".

L'objectif du programme consiste à offrir un diplôme de perfectionnement aux praticiens de l'informatique afin de leur offrir une mise au point sur l'évolution des technologies de l'information. Ce programme a également pour but le développement des compétences des étudiants dans des domaines tels l'informatique des télécommunications, les bases de données, en plus de favoriser une intégration des connaissances dans le milieu de travail.

Depuis ses débuts, plusieurs modifications bonifient le contenu du certificat en informatique de gestion. En 1981, 1982 et 1984, les modifications concernent essentiellement les conditions d'admissions. En 1992, le programme connaît une modification de sa structure d'accueil afin de s'arrimer à la formation offerte au niveau collégial.

En 2001, dans l'optique d'harmoniser les conditions d'admission de certains programmes de certificats, on modifie les conditions d'admission du certificat en informatique de gestion. L'année suivante, c'est le répertoire des cours de premier cycle du programme qui est bonifié par l'ajout des cours d'appoint suivant : *GENXXX3 Chimie générale*, *GENYYY3 Physique mécanique* et *MATXXX3 Algèbre vectorielle et matricielle*. Le programme connaît finalement une autre modification en 2006 lors d'un projet de modification commun au baccalauréat en informatique, au baccalauréat en génie informatique et au certificat en informatique de gestion. Ces changements concernent, notamment, des descriptifs de nouveaux cours et des remplacements de préalables.

Par la suite, considérant la difficulté de maintenir une offre de cours à temps complet pour les nouveaux admis aux trimestres d'hiver, le conseil d'administration de l'établissement adopte, en 2007, le projet de limiter les admissions à temps partiel seulement, aux trimestres d'hiver, au certificat en informatique de gestion. Finalement, une modification mineure en 2008 remplace le cours optionnel *INF1563 Programmation I* par le cours *INF1003 Initiation à la programmation*.

Objectifs du programme

Ce programme de 30 crédits offre un perfectionnement aux praticiens de l'administration en leur permettant de se familiariser avec les possibilités d'utilisation des méthodes modernes de traitement de l'information aux fins de la gestion. Il développe, chez les étudiantes et les étudiants, les connaissances, les habiletés et les attitudes qui leur permettront d'exploiter rationnellement et efficacement les outils informatiques dans leur rôle de gestion. De plus, le programme permet de s'initier aux problématiques propres à la gestion des ressources informatiques.

¹ Au fil des années, plusieurs organismes statuent sur les programmes de l'établissement qui porte aujourd'hui le nom de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : Université du Québec à Trois Rivières – Service universitaire dans le Nord-Ouest québécois (UQTR-SUNOQ) – juin 1970 à mai 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest (UQ-DEO) – mai 1972 à novembre 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest québécois (UQ-DEUOQ) – novembre 1972 à octobre 1976. Université du Québec – Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (UQ-CEUOQ) – octobre 1976 à mars 1981. Université du Québec – Université du Québec à Hull (UQ-UQAH) – mars 1981 à mai 2002. Université du Québec – Université du Québec en Outaouais (UQ-UQO) – mai 2002 à aujourd'hui. Source : Secrétariat général, service des archives.

Plan de formation

Le plan de formation du programme de certificat en informatique de gestion (4108) contient un ensemble de cours répartis en deux catégories, soit les cours obligatoires et les cours optionnels.

Cours obligatoires (15 crédits) :

INF3363	Utilisation des bases de données (INF4323)
INF3803	Télématique
INF4123	Outils informatiques
INF4233	Gestion de la ressource information
INF4323	Analyse et modélisation

Cours optionnels (15 crédits) :

INF1033	Initiation à la programmation
INF3523	Projet d'intervention I
INF4023	Architecture des ordinateurs I
INF4193	Gestion des projets informatiques (18 crédits réussis)
INF4333	Synthèse et présentation de l'information
INF4343	Application des tableurs en gestion
INF4353	Gestion des réseaux (INF3803)
INF4363	Serveurs d'information (INF1333 ou INF3803)
INF4373	Sujets choisis en informatique de gestion

2. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Présentation des membres du comité d'autoévaluation

Le comité d'évaluation du programme du certificat en informatique de gestion (4108) est composé des sept (7) membres suivants. Par ordre alphabétique ce sont :

- Kamel Adi*, professeur au DII et directeur du DII depuis le 1^{er} juin 2009
- Alain Charbonneau*, professeur au DII, directeur du module de l'informatique et président du comité d'évaluation de programme
- Mohamed Handouyahia*, chargé de cours au DII
- Michal Iglewski*, professeur au DII, directeur du DII de 2003 à 2009 et directeur du MI depuis le 1^{er} juin 2009
- Daniel Lee Howe*, diplômé du programme 7833 en 2003
- Luigi Logrippa*, professeur au DII et responsable du programme de maîtrise en informatique depuis le 1^{er} juin 2007
- Hélène Salaün*, diplômée du programme 7833 en 2007

Ce comité est à un professeur près le même qui a été amené à faire l'évaluation du programme de baccalauréat en informatique (7833). C'est ce qui explique que les deux étudiants diplômés ont fait leurs études au 7833 et non au 4108.

Période des enquêtes et nombre de participants

Au total, 46 personnes ont contribué aux travaux de l'évaluation, soit : 35 participants à l'enquête quantitative et 11 participants à l'enquête qualitative.

* Nommés lors de la 94^{ième} réunion du Conseil du Module de l'informatique (CMI) tenue le 23 mai 2007, résolution 2007-CMI-011 adoptée à l'unanimité.

Taux de participation aux enquêtes quantitatives

Répondants	Début de l'enquête	Taux de réponse
Étudiants	6 novembre 2007	25% (14 / 55)
Diplômés	6 novembre 2007	18% (17 / 91)
Professeurs et chargés de cours	6 novembre 2007	26% (4 / 15)
TOTAL		35

Taux de participation aux enquêtes qualitatives

Répondants	Date de la table ronde	Taux de participation
Étudiants et diplômés	29 janvier 2008	2 étudiants 0 diplômé
Corps professoral et employeurs	20 novembre 2007	5 employeurs 4 représentants du corps professoral
TOTAL		11

3. FORCES ET FAIBLESSES PRINCIPALES DU PROGRAMME

Les forces du programme qui sont mentionnées par les étudiants et les diplômés sont bien souvent des éléments de force énoncés de façon générale en ce qui concerne l'UQO. Notamment, la petite taille des classes, la proximité étudiant-professeur et la compétence des enseignants. Relativement au programme, il en ressort un bon équilibre de cours en informatique et de cours en gestion ainsi qu'une bonne variété des cours obligatoires.

Quant aux faiblesses, celles qui suivent sont exprimées à plusieurs reprises :

- Carence dans la formation pratique et insuffisance de travaux en équipe
- Insuffisance de la formation à l'oral et à l'écrit des étudiants
- Cours redondant ou dont les contenus ne sont plus à jour
- Offre insuffisante des cours optionnels
- Certains des cours ne sont plus pertinents
- Trop petite taille du corps enseignant dédié à ce programme
- Mieux adapter le programme au besoin de l'employeur numéro un de la région soit la fonction publique
- Ajout de logiciels plus récents
- Absence de cours au programme qui permettrait de développer des connaissances et habiletés en gestion, communication, leadership, éthique professionnelle, etc.
- Communication à améliorer entre le Module et les étudiants
- Méthode d'encadrement et de suivi des étudiants par le Module doit être plus systématique et mieux perçue (comprise) par ceux-ci
- Méthodes et matériels pédagogiques peuvent être améliorés
- L'arrimage entre les cours et les laboratoires n'est pas toujours ce qu'il devrait être
- Les ressources, notamment celles du matériel et des logiciels informatiques disponibles ne sont pas toutes à jour.
- Conditions d'admission plus à jour
- Groupe d'étudiants disparates

4. RECOMMANDATIONS FINALES

Recommandation 1

Reformuler les objectifs du programme de façon à expliciter :

- *l'objectif principal;*
- *les objectifs spécifiques;*
- *les connaissances, les habiletés, les compétences et les qualités qui seront développées au terme de la formation réalisée.*

Recommandation 2

S'assurer que la formulation des objectifs du programme précise bien la part de la formation en informatique de gestion et celle en gestion des technologies de l'information.

Recommandation 3

Formuler les conditions d'admission en tenant compte du constat 3 de la section 4.2.

Recommandation 4

Revoir la pertinence et contenu de plusieurs des cours du programme :

- *INF4123 Outils informatiques*
- *INF4233 Gestion de la ressource information*
- *INF3803 Télématique*
- *INF1033 Initiation à la programmation*
- *INF4023 Architecture des ordinateurs I*
- *INF4333 Synthèse et présentation de l'information*
- *INF4363 Serveurs d'information*

Recommandation 5

Maintenir la structure actuelle du programme soit de

- *5 cours obligatoires*
- *5 cours optionnels*

Recommandation 6

Examiner la possibilité d'introduire un stage dans la fonction publique ou dans les entreprises de la région.

Recommandation 7

Examiner la possibilité d'introduire, lors de la modification de programme, de nouvelles options ou spécialisations, notamment en regard du développement envisagé dans le secteur de l'informatique et ce tel que présenté dans le document Horizon 2014 de l'UQO. On fait principalement référence ici au secteur de la gestion des TI.

Recommandation 8

Augmenter le nombre de cours optionnels offerts annuellement.

Recommandation 9

Doter le module d'un plan systématique de promotion du programme 4108.

Recommandation 10

Doter le module d'un plan systématique de gestion de l'effectif étudiant.

Recommandation 11

Doter le module d'un plan systématique de rétention de l'effectif étudiant.

Recommandation 12

Doter le module d'un mécanisme qui permette le suivi des diplômés relativement à leur poursuite professionnelle.

Recommandation 13

Valoriser le programme de baccalauréat par cumul de certificats.

Recommandation 14

Demander aux professeurs d'assurer une meilleure coordination entre le contenu du cours et celui des laboratoires.

Recommandation 15

Demander aux professeurs de faire davantage de liens entre la théorie enseignée en classe et les applications pratiques.

Recommandation 16

Accorder une plus grande place à la formation de l'étudiant relativement à la communication orale et écrite.

Recommandation 17

Explorer l'introduction dans l'enseignement de nouvelles approches pédagogiques et techno-pédagogiques.

Recommandation 18

Considérer de nouvelles formules d'enseignement. Peut-on donner des cours intensifs sur fins de semaine ? Est-il possible de scinder les blocs de 3 heures de cours en deux blocs pour une durée équivalente ?

Recommandation 19

Sensibiliser les étudiants aux ressources de la bibliothèque.

Recommandation 20

Procéder à la mise à jour du matériel et des logiciels des laboratoires informatiques. De même, s'assurer que l'équipement soit plus moderne pour l'enseignement des laboratoires de certains cours.

Recommandation 21

Doter le Conseil de module d'un comité composé d'acteurs du milieu, tant du secteur privé que du secteur public, de la grande région Ottawa-Gatineau. Appelons ce comité un Comité industriel.

Recommandation 22

Sensibiliser la Direction des communications et du recrutement sur la nature de la formation du programme de certificat en informatique de gestion et suggérer un recrutement en milieu de travail.

Recommandation 23

Sensibiliser le département d'informatique et d'ingénierie à l'importance d'embaucher de nouvelles ressources professorales, ayant une expérience pratique dans la matière enseignée.

Recommandation 24

Mettre en œuvre un centre d'essai qui permettrait aux étudiants de se familiariser avec différents logiciels.

Recommandation 25

Effectuer des démarches auprès du Décanat de la formation continue et des partenariats afin d'explorer la possibilité d'offrir de la formation aux étudiants sur l'emploi de logiciels utilisés par la fonction publique.